

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 février 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers absents : 3
Nombre de pouvoirs : 6
Date de la convocation : 6 février 2025

Etai^{ent} présent(e)s : M. Thierry DAYRE - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

Mme Marie-Christine LAURENT, pouvoir à Mme Martine BERGER-SABATIER
M. Pascal LANTHEAUME, pouvoir à M. Pierre COMBES
M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à M. Thierry DAYRE
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marylin FLAMAIN
M. Christian CARRERE, pouvoir à M. Roger VIARSAC
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

Excusés : M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - Mme Jocelyne AUDIBERT

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Patrick CATHENOZ

2025-02-04 / AFFAIRES FINANCIERES
DEMANDES DE SUBVENTION

- Approbation de la demande de subvention pour la rénovation de l'éclairage du stade Pierre Jullien
Terrain d'honneur

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc GREGOIRE

OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

La Commune de Nyons, dans le cadre de sa politique de maîtrise des consommations énergétiques a souhaité rénover l'éclairage du Stade Pierre Jullien.

Un premier dossier de demande de subventions a été déposé auprès de la Fédération Française de Football au titre du fonds de soutien au football amateur (FAFA). Ce premier dossier étant commun aux deux stades (Honneur et entraînement), il a été demandé à la commune de faire une nouvelle demande en distinguant les deux stades.

La rénovation du stade d'Honneur consiste à remplacer des projecteurs à iodure de sodium d'une puissance totale de 54,668 kW, par des projecteurs LED d'une puissance totale de 16,52 kW, soit une économie d'environ 70 % des consommations.

Le plan de financement pour la rénovation du terrain d'honneur est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES H.T.		RECETTES	
Stade Pierre Jullien – Honneur	54 000 €	Autofinancement (70 %)	37 800 €
		Subventions de la FFF (30 %)	16 200 €
	54 000 €		54 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER cette demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Patrick CATHENOZ
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS